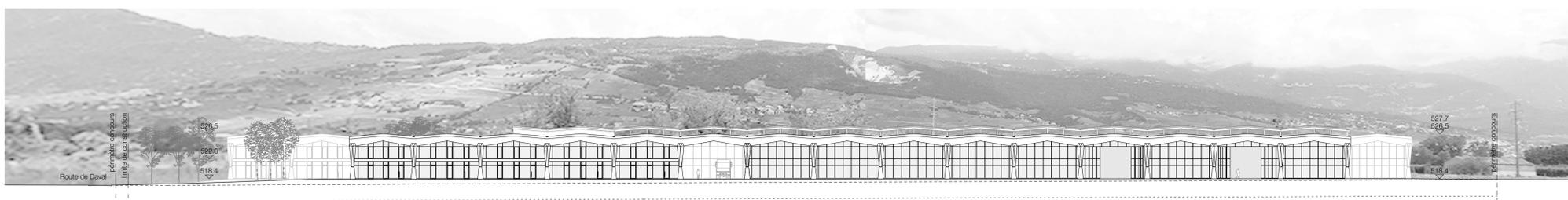
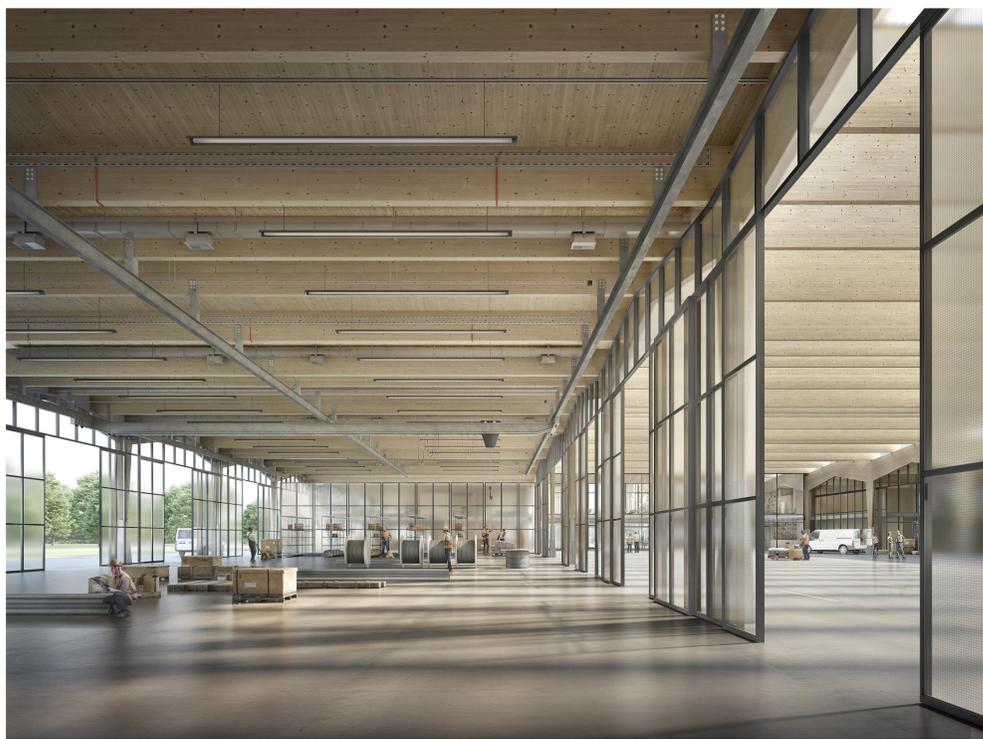


situation E 1:1000



élévation E 1:500

**Implantation**

En s'orientant parallèlement à la vallée du Rhône, le projet est pensé à l'échelle du territoire.

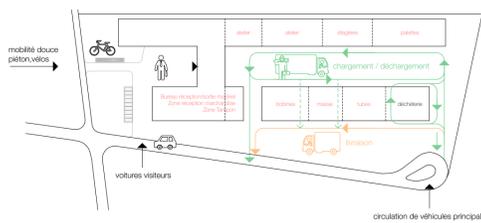
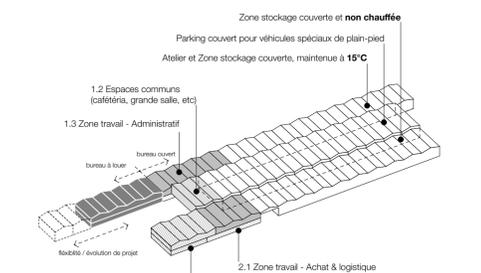
**Cette nef industrielle** est constituée de trois travées en coupe basilicale. Elle est organisée en bandes avec deux ailes et un cœur commun constitué d'un côté d'un parc d'accès et de l'autre du parking des véhicules spéciaux de plain-pied. L'organisation en bandes amène une flexibilité programmatique et d'usage pour le Maître de l'Ouvrage. Le projet peut, ainsi, être pensé pour un programme minimum et s'allonger en fonction de l'évolution des besoins.

**Organisation**

**Le projet est organisé en séquence juxtaposées et connectées les unes aux autres grâce à un centre commun, qui les met en relation.**

1. Le secteur administratif se situe proche de l'accueil et se distribue autour de la cour d'accès principal.
2. Le secteur achats et logistiques, bénéficie d'une visibilité optimale sur les zones de stockage ainsi que sur l'arrivée des véhicules de livraison.
3. Les ateliers et laboratoires, regroupés dans une zone chauffée, sont situés en face des stocks, afin de faciliter l'exploitation.
4. L'équipe d'exploitation bénéficie d'un circuit facilité, afin d'effectuer ses trajets quotidiens de manière optimale.
5. Dans un souci d'efficacité et d'optimisation, le parking est réparti d'une part en surface (10 places visiteurs et 30 places vélos proche de l'entrée et 80 places pour les tiers le long de la route d'accès) et de l'autre en sous-sol (185 véhicules collaborateurs OIKEN et 110 véhicules d'entreprises standard, 20 places motos). Les véhicules spéciaux, de grandes dimensions et remorque, sont placés de manière sécurisée, sous le couvert extérieur, au cœur des zones d'exploitation, afin de faciliter les flux et les accès aux stocks.

Les accès au bâtiment se font aux deux extrémités Est et Ouest du projet. D'un côté les accès piétons et visiteurs, de l'autre les accès véhicules des collaborateurs, de service et de livraison. Les zones froides, tempérées et chauffées sont clairement identifiables et regroupées de manière efficace.



**Aménagements**

Le projet est pensé en terme d'efficacité des flux, tout en apportant **une plus value paysagère avec l'intégration de surfaces perméables et la plantation d'un nombre important d'arbres** le long de la route d'accès mais aussi à l'intérieure de la parcelle. Il est prévu la plantation de pins, en dialogue avec la proche pinède protégée des bois de Finges.

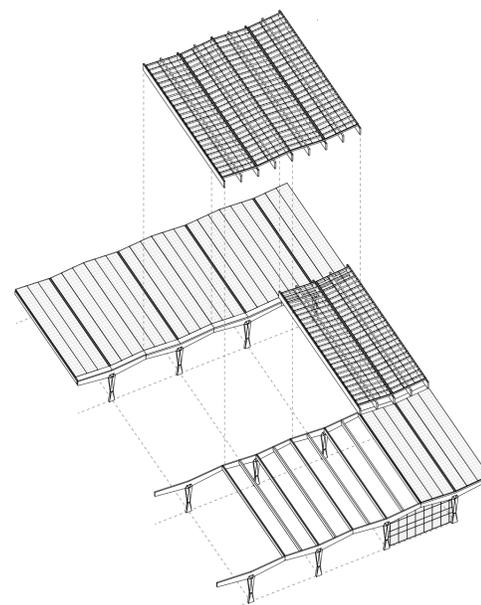
Les flux sont principalement répartis en deux zones : Un accès véhicules côté Est et un accès mobilité douce côté Ouest, accompagné d'un aménagement fluide et de zones vertes en lien avec la cafétéria, permettant des moments de détente aux usagers du site d'OIKEN ou en partage avec les usagers de l'Ecoparc Daval.

**Structure et matérialité**

**La structure hors-sol en bois** est composée de deux ordres : une structure primaire longitudinale constituée de cadres en BLC à trois articulations et une structure secondaire transversale. La travée longitudinale centrale est superposée à la structure primaire et se distingue par sa hauteur. Elle est éclairée et ventilée naturellement. Les pentes des cadres BLC permettent la lecture des travées transversales, l'inclinaison des panneaux solaires et la récolte des eaux pluviales. Les cadres primaires BLC sont articulés sur des socles en béton, marquant l'ancrage, la solidité et la résistance de l'ensemble. Comme autant de référence à la zone agricole pré-existante, cette structure fait écho autant à la structure des serres qu'à celles des alignement d'arbres ou des vignes alentours.

**L'expression du bois, le mélèze, suit la logique de son environnement.**

Patiné par le temps à l'extérieur et clair à l'intérieur, il participe à l'identité du bâtiment et à un environnement de travail chaleureux.

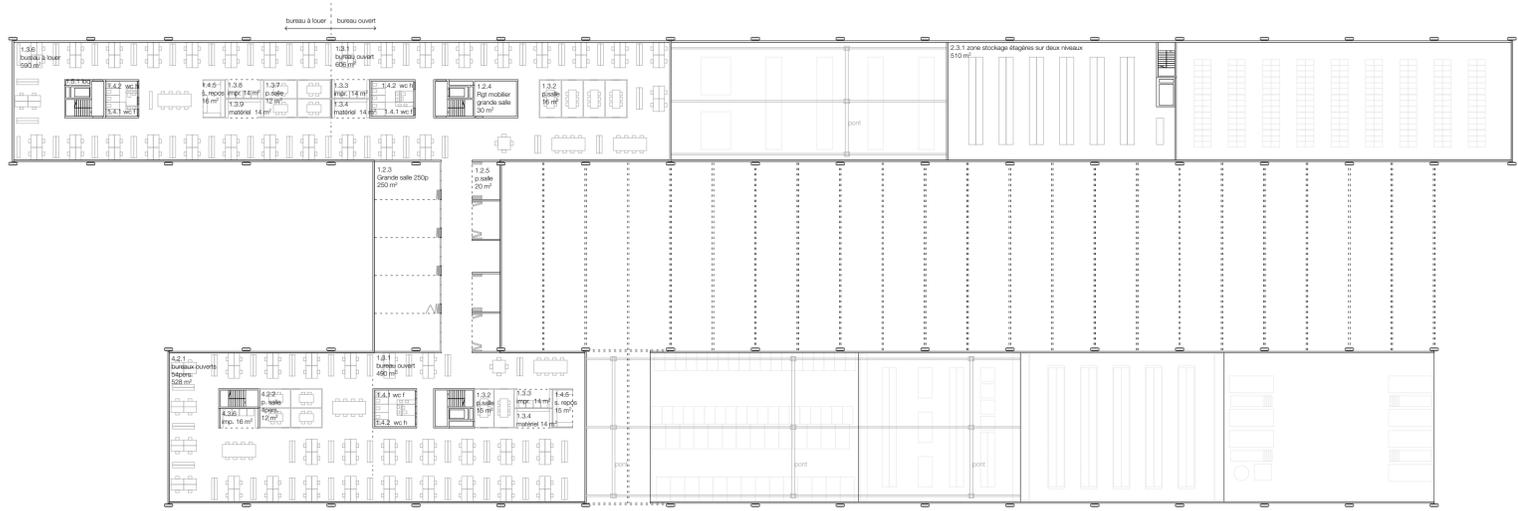


**Énergie, développement durable**

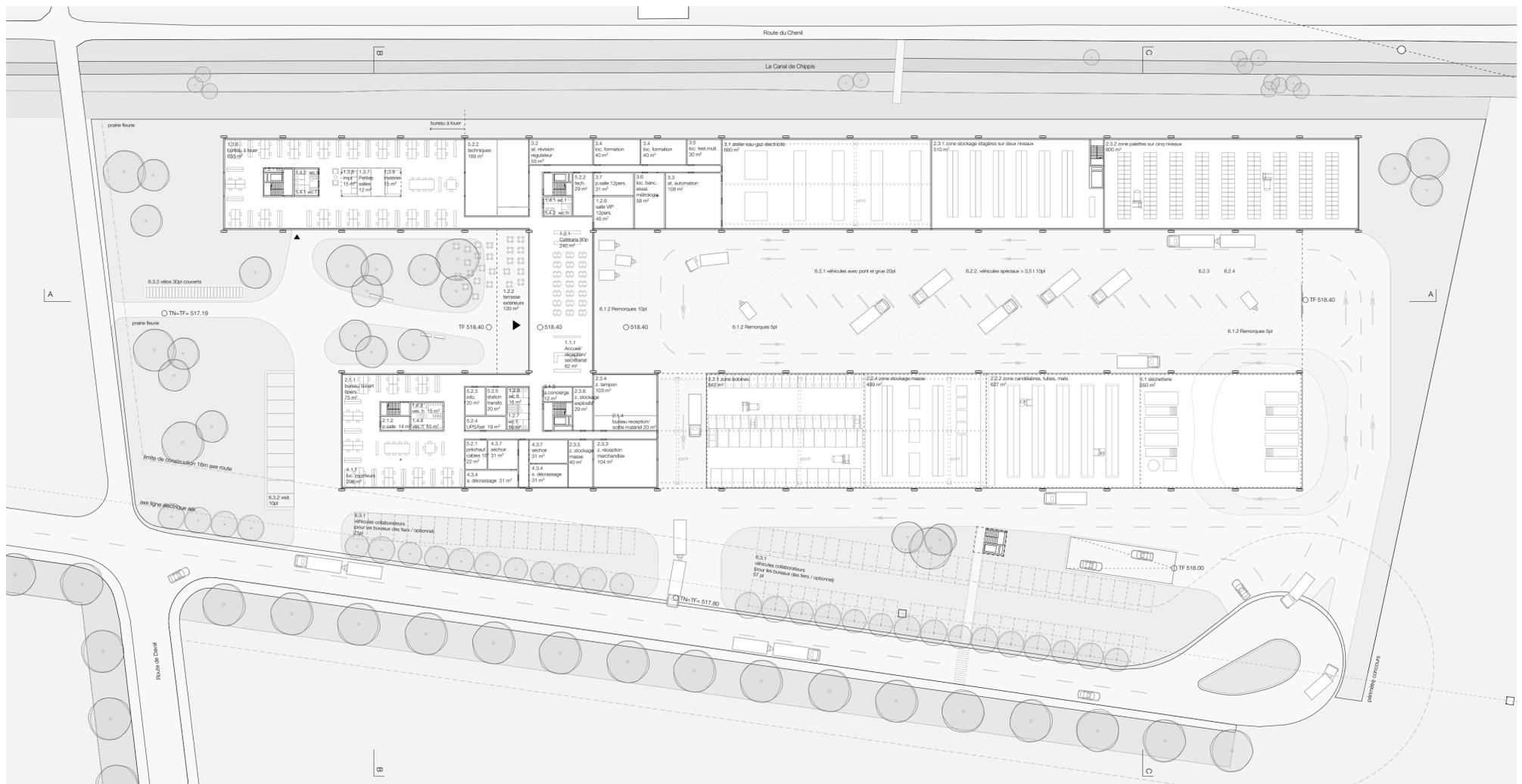
Le projet vise à donner **une vision actuelle d'un Parc industriel en pensant à minimiser l'empreinte écologique de la construction (ensemble du cycle de vie du bâti) et à optimiser l'utilisation du sol, tout en créant un espace vert à l'intérieur du projet**, afin d'apporter ombrage et confort d'usage aux utilisateurs.

Les toitures du projet sont propices à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Toutes les surfaces ont une orientation et une pente favorables. Sur plus de 11'000 m<sup>2</sup>, une production jusqu'à 1'800MwC peut-être réalisée. Sur la travée centrale, non isolée, des modules photovoltaïques transparents assurent un abondant éclairage naturel zénithal du centre du bâtiment. Afin de minimiser les pertes de chaleur, les performances de l'enveloppe sont optimisées selon les différentes parties du programme : toitures isolées ou non, verres triples, polycarbonate. Les généreuses façades vitrées et les protections solaires favorisent les gains solaires et le confort. Le système de ventilation combine la ventilation naturelle et une option mécanique simple flux avec récupération de chaleur. La production de chaleur favorise les énergies renouvelables, soit de manière autonome, soit en synergie avec les autres bâtiments du site de l'Ecoparc Daval. Elle peut combiner le recours au bois comme source locale (chaudière à bois déchiqueté), une PAC air-eau ainsi qu'une partie de l'énergie solaire produite en autoconsommation. Pour assurer une flexibilité et une performance optimums, la distribution de chaleur est réalisée par panneaux rayonnants.

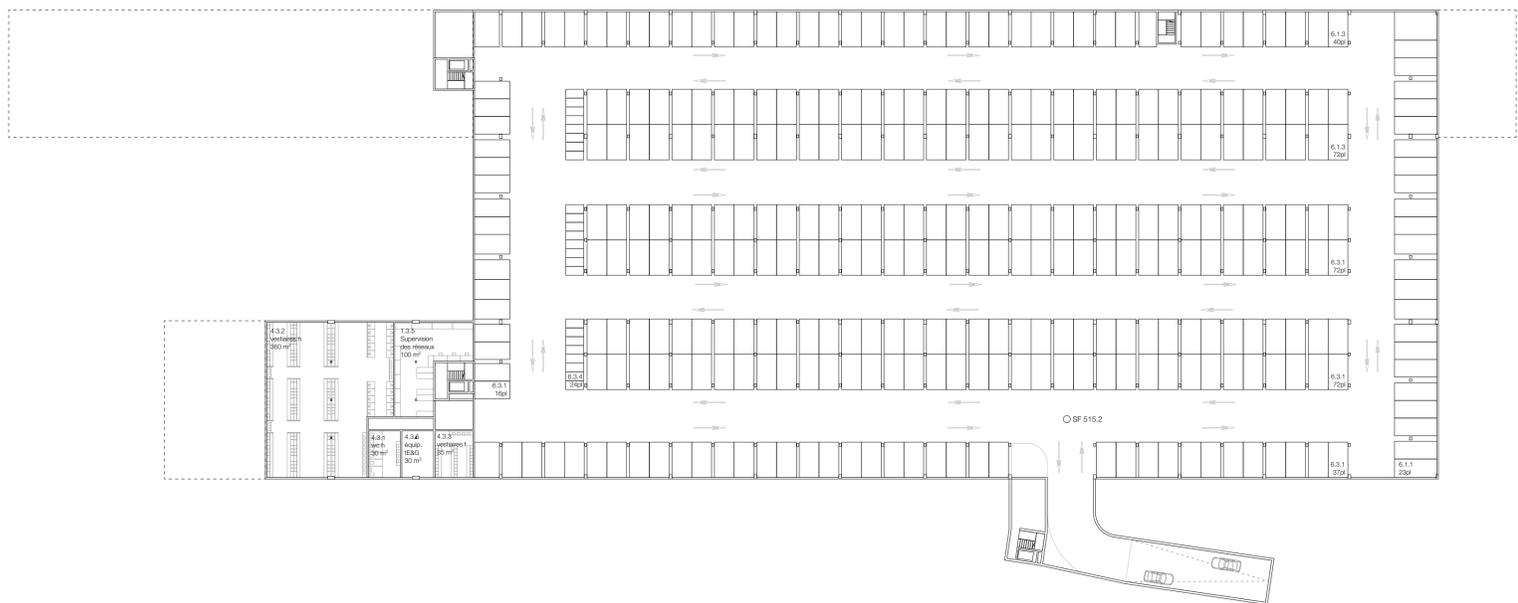
Le projet vise à atteindre une très haute performance énergétique, tout en proposant un environnement sain et durable avec des installations simples et connues, facilement exploitables par le Maître de l'Ouvrage. Ainsi, **le projet répond aux trois piliers du développement durable** : social (avec des aménagements qui favorisent le lien social), économique (avec une construction durable et flexible), écologique (avec des matériaux de la région et recyclables)



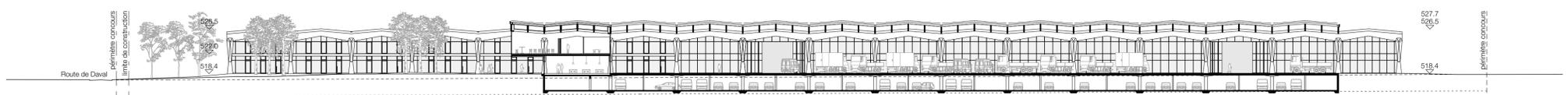
plan étage E 1:500



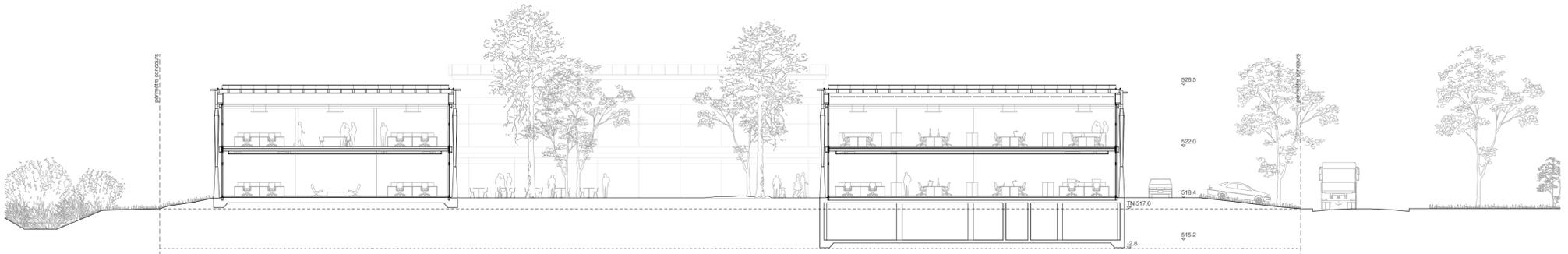
plan rez-de-chaussée E 1:500



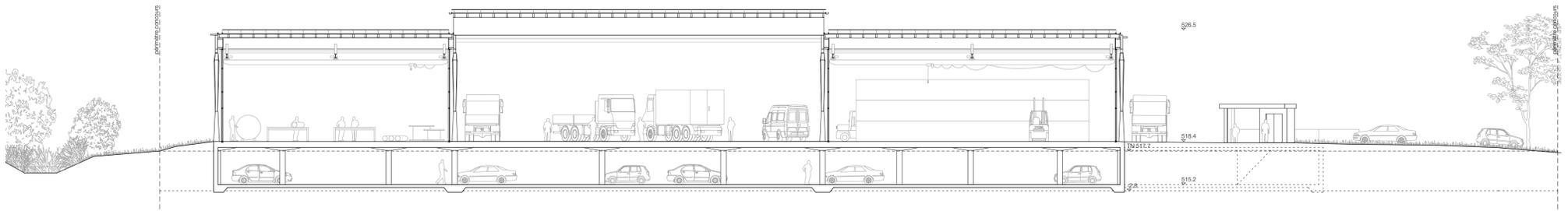
plan sous-sol E 1:500



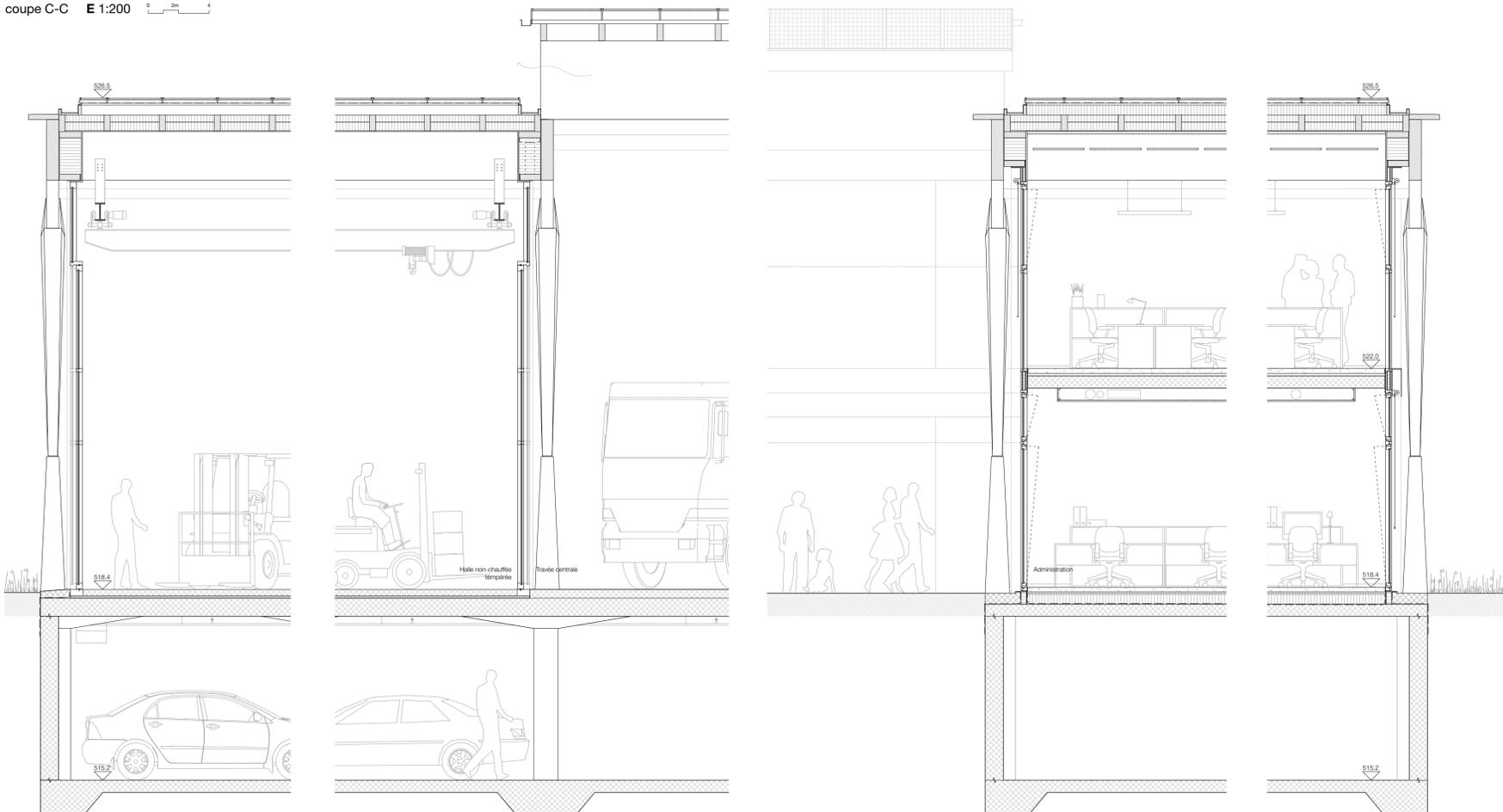
coupe A-A E 1:500



coupe B-B E 1:200



coupe C-C E 1:200



coupe E 1:50

**structure**  
cadre articulé en métal (BLC)  
socle en béton armé - 40x100cm h 220cm  
poutre en BLC épiciola ou mélèze  
800mm et 1300mm (travée centrale)

**composition toiture**  
zone chauffée:  
panneaux photovoltaïques  
étanchéité bi-couche  
panneau bois - 25mm  
ventilation  
isolation laine de roche 100mm et pannes  
isolation laine de roche entre chevrons 240mm  
pare vapeur  
isolation phonique et voile noir de propreté  
lames ajourées épiciola ou mélèze  
panneaux rayonnants  
zone non-chauffée ou tempérée  
panneaux photovoltaïques  
étanchéité bi-couche  
panneau bois - 25mm  
pannes 100mm  
isolation laine de roche entre chevrons 240mm  
pare vapeur  
isolation phonique et voile noir de propreté  
lames ajourées épiciola ou mélèze

travée centrale:  
panneaux photovoltaïques transparents  
pannes 100mm  
chevrons 240mm

**composition dalle 1er étage**  
chape poncée 80mm  
isolation thermique et phonique  
20mm + 20mm  
dalle béton armé 200mm  
faux-plafond plafond acoustique bois  
panneaux rayonnants

**composition dalle rez**  
administration:  
chape poncée 80mm  
isolation thermique et phonique  
20mm + 20mm  
isolation 160mm  
dalle béton armé 200mm  
zone non chauffée ou tempérée et travée centrale:  
résine de protection  
béton dur - 140mm  
isolation en verre cellulaire 40mm  
dalle 300mm  
dalle 480mm (travée centrale)  
sprinkler (parking)

**composition façade**  
administration:  
fenêtre acier (vitrage triple)  
protection solaire extérieure, store toile  
zone non-chauffée  
porte coulissante cadre acier  
polycarbonate - verre armé - treillis